

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Marie Boutin, 24 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation4 p. (436r, 437v, 438r, 439v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Marie Boutin, 24 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46106>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 décembre 1872](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Boutin, Jean-Marie](#)

Lieu de destination8, rue du Change, Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la conception et la fabrication de robinets.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Brevets d'invention, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - FamiliLettres : usine](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise 26 Decembre 1879.

Monsieur J. Marie Boullet,

Je retourne à mon usine. Je réponds
à votre lettre du 13 courant en vous
renvoyant les robinets que vous me
demandez. Je n'ai pas absolument
renoncé à votre affaire, mais veau-
meins de vous enq' quelq's en plus
de mesure que moi de le faire valoir
je ne voudrais pas faire plus de

Temps nos intrets sur l'affaire, ce qui
a été en partie cause que cette affaire
a traîné en litigie, c'est l'insuccès
des recours faits sur le premier modèle,
et sur ce que vous m'avez dit avoir
apporté de sérieux perfectionnement à
ce premier modèle. Si cela avait eu lieu
et que vous m'ayez accordé la confidence
de me le faire voir, peut être aurait-
on pu en prendre un brevet et cela aurait
donné lieu sans doute à une entente
entre nous, car il ne m'en aurait
pas coûté de vous accorder des dédom-
mgements très modestes et nous

A
CC
L

avez pu venir mettre le chasse en fabrication ici, car je ne vois qu'en la possibilité de le faire sans cela.

Mais pourtant à nous faire une avance sans que la mise en fabrication soit arrêtée, cela ne me paraît pas possible, attendu que nous pourrons disposer de la chasse au profit d'un autre.

Et au contraire vous avez eu à me faire venir comme nous l'aviez dit quelque chose de plus économique de fabrication, j'aurais pu nous ~~admettre~~ pendant l'installation 10 heures par jour par example.

pour votre dévotion, et une demande
à conserver aussi tel le vase en fabri-
cation fait.

Je prie, je vous prie, Monsieur,
mes très parfaites civilités.

Cadet de
Vaux

4
33
2